



ENLÈVEMENT DE LA NEIGE DANS LES RUES

Nous tenons à vous aviser que les employés des travaux publics s'affaireront à enlever la neige (élargissement) dans les rues au cours de la semaine prochaine. Le ramassage est déjà commencé depuis jeudi passé.

Nous demandons votre collaboration pour ne pas stationner les véhicules dans les rues durant la journée afin de ne pas nuire à l'enlèvement de la neige et permettre le passage des véhicules lourds.



CHANGEMENT AU MODE D'ATTRIBUTION D'AIDE FINANCIÈRE DE LA PART DE VOTRE CAISSE DESJARDINS

À compter du 1er avril 2017, les associations, les groupes ou les organismes situés sur le territoire de la Caisse qui désirent adresser une demande d'aide financière de 1 000 \$ et plus seront invités à poser leur candidature dans le cadre de l'une des deux "Appels de projets" annuels.

1^{er} Appel de projet : 1^{er} au 30 avril 2017

(Les projets sélectionnés seront dévoilés en mai 2017).



2^e Appel de projet : 1^{er} au 31 octobre 2017

(Les projets sélectionnés seront dévoilés en novembre 2017).

Pour obtenir le formulaire et connaître les critères d'admissibilité, consultez le site

www.desjardins.com/caissedesincinqcantons

LA CAISSE DESJARDINS DES CINQ-CANTONS

 349-3333 



**CORPORATION
DE DÉVELOPPEMENT
DE DESBIENS**

Branché sur son milieu!

418 346-5571

www.ville.desbiens.qc.ca 

RAPPEL

PAIEMENT COMPTE DE TAXES

Le premier versement est le 20 mars 2017.

Il est important de vérifier la date du premier paiement si vous voulez avoir le privilège de payer en 3 versements.

Un contribuable qui ne respecte pas cette date perdra son privilège et verra son compte au total échu et portera intérêt au taux annuel de 10%.



BRUNCH DE PÂQUES

DIMANCHE 16 AVRIL 2017

RÉSERVEZ TÔT, les places sont limitées.

581-817-0010



À TOUS LES PROPRIÉTAIRES DE CHIEN MÉDAILLE POUR L'ANNÉE 2017

Cette année, une taxe spéciale a été ajoutée au compte de taxes des propriétaires de chiens **SEULEMENT**.

Les locataires possédant un ou plusieurs chiens ont reçu une facture pour la licence 2017.

Le règlement 1004-07 stipule qu'il est obligatoire d'enregistrer son animal et de se procurer une médaille chaque année, sinon, vous devrez payer une amende.

Pour les nouveaux propriétaires, veuillez vous enregistrer au bureau de la municipalité.

Si vous n'êtes plus propriétaire, nous en aviser pour vous retirer de cette liste.



RAPPEL

SOYONS GÉNÉREUX \$

Vous avez reçu au début de février le dépliant explicatif de la campagne de financement pour les améliorations au sous-sol de l'église.

À chaque semaine, nous vous indiquerons le cumulatif des dons reçus nous permettant d'atteindre l'objectif de 10 000.00 \$.

Nous débuterons les travaux aussitôt que l'objectif sera atteint.

«Vous avez toujours été là pour votre église.»

Claire Lachance, présidente
Table des marguilliers

Faire partie - Payer sa part

Le lundi 16 janvier dernier avait lieu, à l'Optithéâtre de Métabetchouan, une table ronde dont le but était de projeter une vision de ce que pourrait être la pastorale dans un avenir de 10 à 15 ans dans notre Unité pastorale et de ce qui serait nécessaire pour réaliser la Mission.

Cinq personnes ressources avaient été invitées à livrer des interventions en regard de deux domaines, à savoir l'administration et la pastorale.

Dès maintenant, vous pouvez prendre connaissance du contenu du dossier à jour sur le site du Diocèse de Chicoutimi en cliquant sur: Paroisses, Unités pastorales, Unités Sud du Lac.

Vous pouvez aussi le faire par l'adresse suivante: www.evechedechicoutimi.qc.ca/page/unite-sud-du-lac.

De nouvelles informations seront ajoutées régulièrement, à mesure que le dossier avancera.

Paroisse Notre-Dame du Perpétuel-Secours



RAPPEL: CAMPAGNE DE FINANCEMENT

ÉCOLE SAINT-GÉRARD

Vous êtes toujours invités à donner vos canettes vides à l'école en les apportant au Marché M. Bolduc et en mentionnant que c'est pour la campagne. Sur demande et à condition d'une quantité minimale, les bénévoles peuvent se rendre chez vous pour une cueillette.

Il reste encore du chocolats à vendre par les jeunes de l'école. Merci d'encourager nos jeunes.

Pour plus d'information ou cueillette:

Mélanie Belley: 418 346-5571 poste 0
Tania Côté: 581-817-0057

Merci d'encourager nos jeunes!



PERMIS DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION

Il est OBLIGATOIRE de faire la demande d'un permis avant de faire tous travaux, soit de construction, agrandissement, rénovation, ajout d'un bâtiment, installation d'une piscine, clôture, haie, foyer extérieur, terrassement, stationnement, entreposage et autres. Certains n'auront pas l'obligation de permis, mais auront des normes à respecter.

Pour toute information, téléphonez à madame Annie Gagnon au 418-346-5571, poste 226.

Horaire de l'inspectrice en bâtiments:

Lundi: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h30

Mardi: 17h00 à 20h00 (sur rendez-vous seulement)

Jeudi: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h30



FÉLICITATIONS À MÉLAURIE BOIVIN

Le conseil municipal de la Ville de Desbiens tient à féliciter madame Mélaurie Boivin qui a terminé 18e sur 39 dans la catégorie Novice en patinage artistique aux Jeux du Québec hiver 2017.



Des nouvelles du comité ValorisAction !

La démarche de revitalisation de la municipalité bat son plein.

En début février, des jeunes de 10 à 17 ans ont participé à une activité pour donner leurs commentaires sur les 3 zones travaillées par le comité :

**La rue Hébert,
Le site de la Métabetchouane et
Le Centre communautaire**

Plusieurs idées intéressantes sont ressorties et le comité en tiendra compte dans ses recommandations.

Un merci particulier à tous les participants !

Le comité travaille en collaboration avec le SARP (Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale)

1 866 668-2606 poste 224

info@sarp.qc.ca | www.sarp.qc.ca